



Bureau de l'ombudsman des services français

Montréal, le 22 juin 2006

Monsieur

Objet : Votre lettre du 7 juin 2006

Monsieur,

J'accuse réception de votre lettre du 7 juin dernier dans laquelle vous contestez la réponse de la direction de l'information à propos d'un tournage effectué au Mont-Royal en septembre dernier dans le cadre d'un reportage sur la déforestation pour diffusion au *Point*.

La direction vous avait informé qu'aucune image du tournage dans lequel vous étiez n'avait été retenue pour le reportage et que toutes les images tournées à cette occasion avaient été effacées de leur support (cassettes). Vous estimez au contraire que l'on aurait conservé les cassettes de ce tournage.

Radio-Canada effectue de nombreux tournages à chaque jour et ses services effacent la plupart des images qui n'ont pas été diffusées, images contenues sur cassettes. Par ailleurs, les cassettes mises à la dispositions des équipes de tournage et de réalisation demeurent la propriété de Radio-Canada.

J'ai communiqué avec le caméraman qui a effectué le tournage au Mont-Royal : il est très conscient que les cassettes appartiennent à Radio-Canada et il n'a conservé aucune cassette de ce tournage. Ces cassettes ont été remises au Service des archives. Comme le veut la procédure, Radio-Canada ne conserve pas indéfiniment les cassettes qui ont été tournées pour un reportage. Il y a une décision qui se prend sur la pertinence de conserver ou d'effacer les images tournées. Et dans la plupart des cas, les images sont effacées.

Objet : Votre lettre du 7 juin 2006 (suite)

/2

C'est ce qui est arrivé dans le cas du tournage au Mont-Royal. Le cameraman, la reporter, la réalisatrice, la rédactrice en chef du *Téléjournal*, le nouveau rédacteur en chef du *Téléjournal/Le Point*, l'adjoint au directeur général de l'information, tiennent tous le même discours : ces images ont été effacées.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.



Renaud Gilbert
Ombudsman des services français
Société Radio-Canada
RG/mm

c.c. : M. Guy Filion, adjoint au directeur général de l'information – Télévision française